

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1067 DU 29 JUIN 1966 :

n° 1067

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 juin 1966

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro
1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont approuvés les règlements des Coopératives scolaires suivantes : — Coopérative scolaire de l'Ecole du boulevard de la République à Djibouti ; — Coopérative scolaire de l'Ecole du Stade à Djibouti ; — Coopérative scolaire de l'Ecole d'Ali-Sabieh ; — Coopérative scolaire de l'Ecole de Dikhil ; — Coopérative scolaire de l'Ecole de Tadjoura ; — Coopérative scolaire de l'Ecole d'Obock,